



Hélène SAMPAIO LOPES
Secrétaire départementale

Tergnier, le 7 juillet 2017

à Monsieur le Directeur Académique
des services de l'éducation nationale
de l'Aisne

Objet : rentrée en musique

Monsieur le Directeur Académique,

Vous venez d'adresser aux écoles un courrier enjoignant les enseignants à accueillir les nouveaux élèves « en musique » lors de la prochaine rentrée comme le préconise le Ministre. Est-ce là « le pouvoir d'initiative », « la capacité d'agir », la « confiance réciproque de l'institution et de ses personnels » dont le ministre fait état dans sa lettre de rentrée envoyée à tous les personnels?

Cette demande, faite à la veille de la sortie, apparaît absurde et en décalage profond au vu de la réalité des conditions de rentrée dans les écoles, elle met en lumière aussi une méconnaissance ou une non reconnaissance du travail enseignant en terme de préparation. L'attention particulière aux nouveaux élèves se fait tout au long de l'année et ne se résume pas à des chants.

Le SNUipp a été reçu à sa demande mercredi 5 juillet au cabinet par la conseillère sociale du ministre, qui a indiqué que cette rentrée en musique était une préconisation et ne revêtait aucun caractère obligatoire.

Nous invitons donc les collègues à ne pas se plier à ce caprice ministériel et à continuer d'accueillir les nouveaux élèves comme ils ont l'habitude de le faire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le SNUipp FSU02,
Hélène SAMPAIO LOPES